

L'an deux mille vingt-quatre, le onze février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Christian BOISSINOT, Maire de la Commune.

Conseillers présents : Patrice Blanchard, Christian Boissinot, Yoann Bonneaud, Daniel Drapeau, Delphine Dubois, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Cécile Jauzelon, Guy Lumeau, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conseillers excusés : Laurence Bompas, Clotilde Drin et Michaël Martin

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Delphine Dubois est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Suffrages exprimés : 12

Nombre de pouvoirs : 0

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 15 janvier 2024

PAYS DE CHANTONNAY

2. Loi APER – Modalités de concertation

RESSOURCES HUMAINES

3. Création du poste de rédacteur principal 2ème classe
4. Modification du tableau des effectifs au 1er mars 2024 – modification d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
5. Création d'en emploi d'agent d'entretien au 1er mars 2024 – Accroissement temporaire d'activité

FINANCES

6. Vote des taux de fiscalité 2024
7. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Principal
8. Affectation des résultats 2023 – Budget Principal
9. Fongibilité des crédits – Exercice 2024
10. Vote du budget primitif 2024 – Budget Principal
11. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Assainissement
12. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Assainissement
13. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement
14. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Multiservices »
15. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Multiservices
16. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Multiservices
17. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »
18. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »
19. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »
20. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »
21. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »
22. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Les Petits Jardins »

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

23. Subvention 2024 - AGRSIR pour le restaurant scolaire

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE - ASSOCIATIONS »

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES

LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du 12 février 2024 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2024 02 12 01	12 février 2024	Loi APER - Modalités de concertation	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 02	12 février 2024	Création du poste de rédacteur principal 2ème classe	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 03	12 février 2024	Modification du tableau des effectifs au 1er mars 2024 – modification d'un poste d'adjoint technique à temps non complet	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 04	12 février 2024	Création d'en emploi d'agent d'entretien au 1er mars 2024 – Accroissement temporaire d'activité	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 05	12 février 2024	Vote des taux de fiscalité 2024	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 06	12 février 2024	Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Principal	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 07	12 février 2024	Affectation des résultats 2023 – Budget Principal	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 08	12 février 2024	Fongibilité des crédits – Exercice 2024	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 09	12 février 2024	Vote du budget primitif 2024 – Budget Principal	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 10	12 février 2024	Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Assainissement	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 11	12 février 2024	Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Assainissement	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 12	12 février 2024	Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 13	12 février 2024	Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Multiservices »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 14	12 février 2024	Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Multiservices	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 15	12 février 2024	Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Multiservices	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 16	12 février 2024	Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 17	12 février 2024	Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 18	12 février 2024	Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 19	12 février 2024	Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 20	12 février 2024	Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 21	12 février 2024	Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Les Petits Jardins »	Unanimité à main levée
D 2024 02 12 22	12 février 2024	Subvention 2024 - AGRSIR pour le restaurant scolaire	Unanimité à main levée

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 15 janvier 2024

PAYS DE CHANTONNAY

2. Loi APER – Modalités de concertation

Monsieur le Maire propose de rajouter le point ci-dessous à l'ordre du jour. A l'unanimité les membres du Conseil Municipal accepte l'ajout du point concernant les modalités de concertation du public dans le cadre de la loi APER. Monsieur le Maire les remercie.

Vu la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,
Vu l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEEnR).

Ces ZAEEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAEEnR doit être prise au plus tard le 30 juin 2024 puis transmise au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique en Vendée.

Compte tenu de ce délai, le Maire propose de :

- de mettre à disposition du public un dossier de consultation, comprenant tout élément utile à la bonne compréhension du public (données réunies par la commune, fiches ADEME, cartes, ...) permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par EnR et de mettre un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 15 mars au 15 avril 2024,

et

- organiser une réunion publique à l'échelle du Pays de Chantonnay, dont les modalités d'organisation restent à préciser et seront communiquées sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et par les moyens habituels de la commune

et

- d'organiser une consultation par voie électronique du 15 mars au 15 avril 2024, sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, dont le lien sera disponible sur le site internet de la commune.

À l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du conseil municipal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décident de fixer les modalités de la concertation avec la population, durant toute la durée de l'élaboration comme suit :

- **Mise à disposition du public d'un dossier de consultation et d'un registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie,**

- Organisation d'une réunion publique à l'échelle communautaire, dont les modalités seront communiquées sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et par les moyens habituels de la commune
- Organisation d'une consultation par voie électronique sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et dont le lien sera disponible sur le site internet de la commune.

RESSOURCES HUMAINES

3. Création du poste de rédacteur principal 2^{ème} classe

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant que l'agent en poste sur l'emploi de secrétaire générale de mairie a obtenu le concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe en date du 18 janvier 2024,

Considérant que le poste de secrétaire générale de mairie est un emploi pouvant relever du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, il convient donc de créer un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 12 février 2024.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valident la création de l'emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet à compter du 12 février 2024
- Fixent le tableau de l'effectif permanent comme suit à compter du 12 février 2024 :

EMPLOIS										
EMPLOI/ POSTE	Tps de travail hebdo en h		Total		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
	TC	TNC	En heures	En ETP	A	B	C			
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Secrétaire de mairie	35		35	1			X	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	
Vacant	35		35	1			X	Rédacteur principal 2ème classe		1
Agent d'accueil polyvalent	35		35	1			X	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	
Gérante de l'agence postale et du dispositif de recueil des titres sécurisés	35		35	1			X	Adjoint administratif	1	
FILIERE TECHNIQUE										
Agent de surveillance et d'entretien école		25.9	25.9	0.74			X	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	
Agent d'entretien		11	11	0.31			X	Adjoint technique	1	
Agent technique polyvalent	35		35	1			X	Adjoint technique	1	
Agent technique polyvalent		19.81	19.81	0.566			X	Adjoint technique principal de 2ème classe	1	
TOTAUX	175	56.71	231.71	6.62					7	1

4. Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2024 – modification d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le besoin d'entretien des locaux communaux à compter du 1er mars 2024 à hauteur de 15h par semaine, il convient donc de modifier un poste d'agent d'entretien sur un grade d'adjoint technique à temps non complet. Le poste est proposé à hauteur de 15h hebdomadaires au lieu de 11h hebdomadaires à compter du 1er mars 2024.

Le tableau des effectifs s'en retrouvera ainsi modifié :

EMPLOIS										
EMPLOI/ POSTE	Tps de travail hebdo en h		Total		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
	TC	TNC	En heures	En ETP	A	B	C			
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Secrétaire de mairie	35		35	1			X	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	
Vacant	35		35	1		X		Rédacteur principal 2ème classe		1
Agent d'accueil polyvalent	35		35	1			X	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	
Gérante de l'agence postale et du dispositif de recueil des titres sécurisés	35		35	1			X	Adjoint administratif	1	
FILIERE TECHNIQUE										
Agent de surveillance et d'entretien école		25,9	25,9	0,74			X	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	
Agent d'entretien		15	15	0,43			X	Adjoint technique	1	
Agent technique polyvalent	35		35	1			X	Adjoint technique	1	
Agent technique polyvalent		19,81	19,81	0,566			X	Adjoint technique principal de 2ème classe	1	
TOTAUX	175	60,71	235,71	6,73					7	1

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Adoptent la modification du tableau des effectifs comme présenté ci-dessus à compter du 1^{er} mars 2024
- Créent le poste d'adjoint technique territorial à 15h hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2024

5. Création d'en emploi d'agent d'entretien au 1^{er} mars 2024 – Accroissement temporaire d'activité

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L332-23 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'entretien des locaux communaux ;

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi temporaire d'agent d'entretien pour une durée de 6 mois : du 1^{er} mars 2024 au 31 août 2024 inclus à raison de 15h hebdomadaires. L'emploi ainsi créé relèvera du cadre d'emploi des adjoints techniques de catégorie C. La rémunération s'effectuera sur l'indice brut 367.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé sur cet emploi sont inscrits au chapitre 012 du budget 2024.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement dans les conditions mentionnées ci-dessus.

6. Vote des taux de fiscalité 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 1379, 1407 et suivants

Vu les articles 1639 A, 1636 B sexies et suivants

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2023 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44.85 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22.23%

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal une augmentation des taux de 3%. Les nouveaux taux proposés sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.77 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.20 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22.90 %

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents à :

- **Valident les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2024 comme suit :**
 - **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.77 %**
 - **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.20 %**
 - **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22.90 %**
- **Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

7. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Principal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n°63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation ;

Vu la délibération en date du 5 juillet 2021

Aussi, après la vérification de la concordance des comptes 2022 entre les services de la Trésorerie et ceux de la commune, la production d'un Compte Financier Unique et son édition ont été effectuées conjointement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget principal sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2023	640 697.08	826 059.79	300 934.05	365 248.36	941 631.13	1 191 308.15
Résultat 2023		185 362.71		64 314.31		249 677.02
Résultats reportés		132 869.37		157 223.88		290 093.25
RESULTATS DEFINITIFS		318 232.08		221 538.19		539 770.27
Restes à réaliser (RAR)			474 047.42	427 143.70		
SOLDE RAR			46 903.72			

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'élire un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique. M. Guy LUMEAU est élu Président de séance.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de Rochetretoux, quitte provisoirement la salle de conseil. Sur proposition du Président de séance, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- reconnaissent la sincérité des restes à réaliser d'un montant de 474 047.42 € en dépenses et de 427 143.70 € en recettes
- arrêtent le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,
- approuvent le compte financier unique du budget principal de la Commune de Rochetretoux pour l'exercice 2023, tel que résumé ci-dessus.

8. Affectation des résultats 2023 – Budget Principal

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget principal et considérant les résultats présentés

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2023		185 362.71		64 314.31		249 677.02
Résultats reportés		132 869.37		157 223.88		290 093.25
RESULTATS DEFINITIFS		318 232.08		221 538.19		539 770.27

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents affectent les résultats 2023 dans le budget primitif principal 2024 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 168 232.08 €

Section d'investissement – recettes :

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 150 000 €

001 – Excédent d'investissement reporté : 221 538.19 €

9. Fongibilité des crédits – Exercice 2024

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT), à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettrait d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaire entre chaque chapitre budgétaire (chapitres budgétaires classiques et chapitre opération) afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global des investissements. Cette disposition permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité. Par souci de transparence les crédits ouverts pour les dépenses de personnel et les concours aux associations seront exclus de ce dispositif.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Autorisent Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et aux concours aux associations, dans une limite fixée 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections pour le budget 2024.**
- **Autorisent Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision**

10. Vote du budget primitif 2024 – Budget Principal

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le budget primitif principal 2024. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et par opération ou par chapitre en section d'investissement.

Le projet de budget est joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents pour tous les chapitres et opérations approuvent le projet de budget ci-dessous.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 803,00	1 803,00	90 000,00	90 000,00	91 803,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	900 430,01	472 244,42	596 500,00	596 500,00	1 068 744,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		906 233,01	474 047,42	688 500,00	688 500,00	1 162 547,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	93 900,08	0,00	86 287,24	86 287,24	86 287,24
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	219 112,48	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses financières		314 012,56	0,00	286 287,24	286 287,24	286 287,24
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 220 245,57	474 047,42	974 787,24	974 787,24	1 448 834,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	15 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	1 235 245,57	474 047,42	989 787,24	989 787,24	1 463 834,66
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 463 834,66
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
81	81-Communication		0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
82	82-Matériel		60 098,21	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
83	83-Bâtiments		1 084 140,05	441 386,04	227 000,00	227 000,00	0,00	227 000,00
84	84-Environnement et voirie		1 327 456,93	32 661,38	362 000,00	362 000,00	0,00	362 000,00
85	85-Aménagement du territoire		152 829,28	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
TOTAL			2 624 524,47	474 047,42	688 500,00	688 500,00	0,00	688 500,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	497 021,69	427 143,70	58 628,00	58 628,00	485 771,70
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		597 021,69	427 143,70	358 628,00	358 628,00	785 771,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	524,77	20 000,00	20 000,00	20 524,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		211 000,00	524,77	170 000,00	170 000,00	170 524,77
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		808 021,69	427 668,47	528 628,00	528 628,00	956 296,47

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	220 000,00		181 000,00	181 000,00	181 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		270 000,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00

TOTAL	1 078 021,69	427 668,47	814 628,00	814 628,00	1 242 296,47
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					221 538,19

=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 463 834,66

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	246 750,00	0,00	260 350,00	260 350,00	260 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	204 200,00	0,00	277 368,00	277 368,00	277 368,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	153 350,00	0,00	151 150,00	151 150,00	151 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		604 300,00	0,00	696 368,00	696 368,00	696 368,00
66	Charges financières	5 400,00	0,00	9 409,08	9 409,08	9 409,08
67	Charges spécifiques (3)	103,37	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		609 803,37	0,00	706 777,08	706 777,08	706 777,08

023	Virement à la section d'investissement (4)	220 000,00		181 000,00	181 000,00	181 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		270 000,00		281 000,00	281 000,00	281 000,00

TOTAL	879 803,37	0,00	987 777,08	987 777,08	987 777,08
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					987 777,08

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	26 460,00	0,00	29 070,00	29 070,00	29 070,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	166 692,00	0,00	147 160,00	147 160,00	147 160,00
731	Fiscalité locale	381 500,00	0,00	412 000,00	412 000,00	412 000,00
74	Dotations et participations (3)	150 602,00	0,00	190 350,00	190 350,00	190 350,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 460,00	0,00	7 960,00	7 960,00	7 960,00
Total des recettes de gestion courante		731 934,00	0,00	809 540,00	809 540,00	809 540,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		731 934,00	0,00	809 545,00	809 545,00	809 545,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	746 934,00	0,00	819 545,00	819 545,00	819 545,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	168 232,08
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	987 777,08
--	-------------------

11. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget Assainissement

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n°63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation ;

Vu la délibération en date du 5 juillet 2021

Aussi, après la vérification de la concordance des comptes 2023 entre les services de la Trésorerie et ceux de la commune, la production d'un Compte Financier Unique et son édition ont été effectuées conjointement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget assainissement sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2023	51 729.20	69 254.84	16 734.43	31 774.05	68 463.63	101 028.89
Résultat 2023		17 525.64		15 039.62		32 565.26
Résultats reportés		12 422.79		8 615.01		21 037.80
RESULTATS DEFINITIFS		29 948.43		23 654.63		53 603.06

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'élire un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique. M. Guy LUMEAU est élu Président de séance.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de Rochetretjoux, quitte provisoirement la salle de conseil, Sur proposition du Président de séance, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- arrêtent le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,
- approuvent le compte financier unique du budget annexe « Assainissement » de la Commune de Rochetretjoux pour l'exercice 2023, tel que résumé ci-dessus.

12. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Assainissement

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe Assainissement et considérant les résultats suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2023		17 525.64		15 039.62		32 565.26
Résultats reportés		12 422.79		8 615.01		21 037.80
RESULTATS DEFINITIFS		29 948.43		23 654.63		53 603.06

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, affectent les résultats 2023 dans le budget annexe Assainissement 2024 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 29 948.43 €

Section d'investissement – recettes :

001 – excédent d'investissement reporté : 23 654.63 €

13. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le budget annexe Assainissement 2024. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre en section d'investissement. Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents pour tous les chapitres approuvent le projet de budget ci-dessous.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 372,79	0,00	23 243,43	23 243,43	23 243,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		18 572,79	0,00	32 448,43	32 448,43	32 448,43
66	Charges financières	3 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		21 872,79	0,00	35 448,43	35 448,43	35 448,43
023	Virement à la section d'investissement (6)	21 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	25 800,00		43 500,00	43 500,00	43 500,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		46 800,00		68 500,00	68 500,00	68 500,00
TOTAL		68 672,79	0,00	103 948,43	103 948,43	103 948,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	103 948,43
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	49 850,00	0,00	67 550,00	67 550,00	67 550,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		49 850,00	0,00	67 550,00	67 550,00	67 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		49 850,00	0,00	67 550,00	67 550,00	67 550,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	6 400,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 400,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
TOTAL		56 250,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 948,43
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	103 948,43
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 015,01	0,00	74 704,63	74 704,63	74 704,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	38 015,01	0,00	74 704,63	74 704,63	74 704,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 015,01	0,00	85 704,63	85 704,63	85 704,63
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	6 400,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 400,00		6 450,00	6 450,00	6 450,00
	TOTAL	55 415,01	0,00	92 154,63	92 154,63	92 154,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 154,63
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA-régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	21 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 800,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		46 800,00	0,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00
TOTAL		46 800,00	0,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						23 654,63
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						92 154,63

14. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Multiservices »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n°63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation ;

Vu la délibération en date du 5 juillet 2021

Aussi, après la vérification de la concordance des comptes 2023 entre les services de la Trésorerie et ceux de la commune, la production d'un Compte Financier Unique et son édition ont été effectuées conjointement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget multiservices sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2022	31.87	2 777.16			31.87	2 777.16
Résultat 2023		2 745.29	1 152.33			1 592.96
<i>Résultats reportés</i>		17 773.16				17 773.16
RESULTATS DEFINITIFS		20 518.45	1 152.33			19 366.12

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'élire un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique. M. Guy LUMEAU est élu Président de séance.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de Rochetrejoux, quitte provisoirement la salle de conseil, Sur proposition du Président de séance, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- arrêtent le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,
- approuvent le compte financier unique du budget annexe « Multiservices » de la Commune de Rochetrejoux pour l'exercice 2023, tel que résumé ci-dessus.

15. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Multiservices

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe Multiservices et considérant les résultats suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2023		2 745.29	1 152.33			1 592.96
<i>Résultats reportés</i>		17 773.16				17 773.16
RESULTATS DEFINITIFS		20 518.45	1 152.33			19 366.12

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents affectent les résultats 2023 dans le budget Multiservices 2024 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 5 518.45 €

Section d'investissement – recettes :

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 15 000 €

Section d'investissement – dépenses :

001 – Déficit d'investissement reporté : 1 152.33 €

16. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Multiservices

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le budget annexe Multiservices 2024. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents pour tous les chapitres approuvent le projet de budget ci-dessous.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser II-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	18 847,67	18 847,67	18 847,67
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	17 600,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 600,00	0,00	20 847,67	20 847,67	20 847,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		17 600,00	0,00	20 847,67	20 847,67	20 847,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	17 600,00	0,00	20 847,67	20 847,67	20 847,67
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 152,33
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 000,00
---	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	17 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00

TOTAL	17 600,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 000,00
---	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 900,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	73,16	0,00	18,45	18,45	18,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 973,16	0,00	1 518,45	1 518,45	1 518,45
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 973,16	0,00	1 518,45	1 518,45	1 518,45

023	Virement à la section d'investissement (4)	17 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00

TOTAL	20 573,16	0,00	8 518,45	8 518,45	8 518,45
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 518,45
--	-----------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 518,45
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 518,45
--	-----------------

17. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n°63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation ;

Vu la délibération en date du 5 juillet 2021

Aussi, après la vérification de la concordance des comptes 2023 entre les services de la Trésorerie et ceux de la commune, la production d'un Compte Financier Unique et son édition ont été effectuées conjointement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget annexe « Quartier de la Gélinière » sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2023	159 093.94	183 819.98	110 939.70	158 149.69	270 033.64	341 969.67
Résultat 2023		24 726.04		47 209.99		71 936.03
<i>Résultats reportés</i>		<i>5 697.97</i>	<i>158 149.69</i>		<i>152 451.72</i>	
RESULTATS DEFINITIFS		30 424.01	110 939.70		80 515.69	

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'élire un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique. M. Guy LUMEAU est élu Président de séance.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de Rochetretoux, quitte provisoirement la salle de conseil, Sur proposition du Président de séance, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- arrêtent le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,
- approuvent le compte financier unique du budget annexe « Quartier de la Gélinière » de la Commune de Rochetretoux pour l'exercice 2023, tel que résumé ci-dessus.

18. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe « Quartier de la Gélinière » et considérant les résultats suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2023		24 726.04		47 209.99		71 936.03
<i>Résultats reportés</i>		<i>5 697.97</i>	<i>158 149.69</i>		<i>152 451.72</i>	
RESULTATS DEFINITIFS		30 424.01	110 939.70		80 515.69	

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents affectent les résultats 2023 dans le budget annexe « Quartier de la Gélinière » 2024 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 30 424.01 €

Section d'investissement – dépenses :

001 – déficit d'investissement reporté : 110 939.70 €

19. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Quartier de la Gélinière »

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le budget primitif principal 2024. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents pour tous les chapitres approuvent le projet de budget ci-dessous.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	246 300,00		95 300,00	95 300,00	95 300,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		246 300,00		95 300,00	95 300,00	95 300,00

TOTAL	246 300,00	0,00	95 300,00	95 300,00	95 300,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
110 939,70				
=				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
206 239,70				

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	246 300,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		246 300,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		246 300,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	158 149,69		111 239,70	111 239,70	111 239,70
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		158 149,69		111 239,70	111 239,70	111 239,70

TOTAL	404 449,69	0,00	206 239,70	206 239,70	206 239,70
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	206 239,70
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	168 848,28	0,00	46 854,31	46 854,31	46 854,31
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		168 848,28	0,00	46 859,31	46 859,31	46 859,31
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		168 848,28	0,00	46 859,31	46 859,31	46 859,31

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	158 149,69		111 239,70	111 239,70	111 239,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		158 149,69		111 239,70	111 239,70	111 239,70

TOTAL	326 997,97	0,00	158 099,01	158 099,01	158 099,01
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	158 099,01
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 000,00	0,00	32 375,00	32 375,00	32 375,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		75 000,00	0,00	32 375,00	32 375,00	32 375,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		75 000,00	0,00	32 375,00	32 375,00	32 375,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	246 300,00	0,00	95 300,00	95 300,00	95 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		246 300,00	0,00	95 300,00	95 300,00	95 300,00

TOTAL	321 300,00	0,00	127 675,00	127 675,00	127 675,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 424,01
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	158 099,01
--	-------------------

20. Approbation du compte financier unique (CFU) 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n°63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation ;

Vu la délibération en date du 5 juillet 2021

Aussi, après la vérification de la concordance des comptes 2023 entre les services de la Trésorerie et ceux de la commune, la production d'un Compte Financier Unique et son édition ont été effectuées conjointement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget annexe « Les Petits Jardins » sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2023	254 544.04	287 290.84	199 940.84		454 484.88	287 290.84
Résultat 2023		32 746.80	199 940.84		167 194.04	
Résultats reportés						
RESULTATS DEFINITIFS		32 746.80	199 940.84		167 194.04	

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'élire un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique. M. Guy LUMEAU est élu Président de séance.

Monsieur Christian BOISSINOT, Maire de Rochetretoux, quitte provisoirement la salle de conseil, Sur proposition du Président de séance, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- arrêtent le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,
- approuvent le compte financier unique du budget annexe « Les Petits Jardins » de la Commune de Rochetretoux pour l'exercice 2023, tel que résumé ci-dessus.

21. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe « Les Petits Jardins »

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe « Les Petits Jardins » et considérant les résultats suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2023		32 746.80	199 940.84		167 194.04	
Résultats reportés						
RESULTATS DEFINITIFS		32 746.80	199 940.84		167 194.04	

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents affectent les résultats 2023 dans le budget annexe « Les Petits Jardins » 2024 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 32 746.80 €

Section d'investissement – dépenses :

001 – déficit d'investissement reporté : 199 940.84 €

22. Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe « Les Petits Jardins »

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le budget annexe « Les Petits Jardins » 2024. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement. Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents pour tous les chapitres approuvent le projet de budget ci-dessous.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	220 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		220 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00

TOTAL	220 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	199 940,84
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	509 940,84
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	219 112,48	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		219 112,48	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		219 112,48	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	160 000,00		199 940,84	199 940,84	199 940,84
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		160 000,00		199 940,84	199 940,84	199 940,84

TOTAL	379 112,48	0,00	509 940,84	509 940,84	509 940,84
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	509 940,84
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT		C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	105 000,00	0,00	171 240,96	171 240,96	171 240,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		105 000,00	0,00	171 245,96	171 245,96	171 245,96
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		105 000,00	0,00	171 245,96	171 245,96	171 245,96

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	160 000,00	0,00	199 940,84	199 940,84	199 940,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		160 000,00	0,00	199 940,84	199 940,84	199 940,84

TOTAL		265 000,00	0,00	371 186,80	371 186,80	371 186,80
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						371 186,80

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser II-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 000,00	0,00	28 440,00	28 440,00	28 440,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		45 000,00	0,00	28 440,00	28 440,00	28 440,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		45 000,00	0,00	28 440,00	28 440,00	28 440,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	220 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		220 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00

TOTAL	265 000,00	0,00	338 440,00	338 440,00	338 440,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	32 746,80
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	371 186,80
--	-------------------

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

23. Subvention 2024 - AGRSIR pour le restaurant scolaire

Emilie HUVELIN quitte provisoirement la salle.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune verse une subvention à l'association qui assure la restauration scolaire pour les enfants du territoire.

Considérant le bilan présenté par l'association AGRSIR pour l'année scolaire 2022/2023 et le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2023/2024 ;

Considérant la demande de subvention à hauteur de 31 000 € pour l'année scolaire 2023/2024 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent le versement d'une subvention de 31 000 € au titre de la restauration scolaire au bénéfice de l'AGRSIR selon l'échéancier suivant :**
 - o Mars 2024 : 8 000 €
 - o Juin 2024 : 8 000 €
 - o Septembre 2024 : 8 000 €
 - o Décembre 2024 : 7 000€
- **Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Emilie HUVELIN réintègre la salle.

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

Le dispositif argent de poche est relancé. Deux actions sont proposées aux vacances de Février : le désherbage du terrain de foot et le nettoyage de la nature. Le secteur à nettoyer reste à définir.

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

Yoann BONNEAUD fait le compte-rendu de sa rencontre avec le bureau du Foyer des Jeunes ainsi qu'un point sur l'avancée des travaux du théâtre.

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises suite aux délégations données par le Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet
DS 01/2024	22/01/2024	Attribution marché paysagiste concepteur aménagement d'un jardin clos et des abords de la mairie

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part de dégradations sur les panneaux de la Mine (tags).

Patrice BLANCHARD et Delphine DUBOIS font un retour sur le biblio thé ou café.

Guy LUMEAU informe qu'une chaudière bois viendra alimenter l'EHPAD de St Prouant dans le cadre du PCAET et de la filière bois.

La séance est levée à 23h.

Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance



Christian Boissinot, Maire de Rochetrejoux.

